

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels recrute un.e chargé.e de mission Espèces exotiques envahissantes et Rhône (CDI).

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) regroupe 23 Conservatoires d'espaces naturels. Elle a pour vocation d'accompagner le développement du réseau des Conservatoires, d'assurer une représentation à l'échelle nationale, et de porter des programmes nationaux ou inter-régionaux (Pôle relais tourbières, plan Loire grandeur nature, plan Rhône-Saône, PNA Chiroptères).

Dans le cadre du volet « eau et biodiversité » du [plan Rhône-Saône](#), la FCEN accompagne depuis 2015 l'élaboration de la stratégie zones humides et sa mise en œuvre, notamment par l'animation du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône. Depuis 2019, elle fédère les gestionnaires d'espaces naturels proches de la ViaRhôna, itinéraire cyclable le long du Rhône, avec l'objectif de structurer et valoriser l'offre de découverte nature le long de l'itinéraire. En 2022, la FCEN a lancé une démarche pour organiser, planifier et proposer une [stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes à l'échelle du fleuve Rhône](#).

Dans ce contexte, la FCEN recherche un.e chargé.e de mission à partir de début janvier 2024, en contrat à durée indéterminée.

DESCRIPTION DU POSTE

Placé.e sous la responsabilité de la cheffe de projet zones humides Rhône & Saône, la.le chargé.e de mission aura les missions suivantes.

Missions principales - développement stratégique et développement de projet

1. Elaborer et animer la stratégie relative aux espèces exotiques envahissantes (EEE) du fleuve Rhône (70%)
 - A partir du rapport de recommandations réalisé en 2023 lors de l'étude de préfiguration, co-construire la stratégie EEE fleuve Rhône avec les partenaires et le réseau mis en place.
 - Elaborer la liste EEE fleuve Rhône conformément à la note méthodologique élaborée en 2023.
 - Acquérir des données cartographiques complémentaires et réaliser des cartographies des enjeux par tronçon.
 - Synthétiser les enjeux et prioriser les objectifs
 - Construire le programme d'actions (fiches actions) et planifier l'évaluation.
 - Réunir et animer le comité de pilotage et le comité technique et organiser des temps de concertation.
 - Développer et animer le réseau de partenaires du projet.
 - Organiser la diffusion et la mise en œuvre de la stratégie.
2. Poursuivre la mise en réseau des espaces naturels proches de la ViaRhôna (20%)
 - Consolider la structuration territoriale du réseau des gestionnaires d'espaces naturels qui accueillent des cyclistes et renforcer la place des espaces naturels et de la biodiversité au sein de la ViaRhôna.
 - Accompagner la mise à niveau des conditions d'accueil des cyclistes, la mise en place d'une signalétique adaptée et le développement de la communication sur les espaces naturels à l'échelle de l'itinéraire.
 - Organiser des réunions techniques regroupant les coordinateurs de tronçons et les référents espaces naturels.
 - Poursuivre l'essaimage des apports de la démarche « espaces naturels et ViaRhôna » à l'échelle nationale.
3. Missions transversales (10%)
 - Contribuer à l'organisation des événements proposés par le pôle Rhône & Saône de la FCEN (journées techniques, rencontres du réseau Rhône & Saône...).
 - Participer à la communication sur les actions phares et bilans du pôle.
 - Contribuer à la rédaction des rapports techniques.
 - Contribuer à l'élaboration et au suivi des budgets des projets.

Vie de réseau

Au-delà des missions principales ci-dessus, il est attendu l'implication ponctuelle dans les missions suivantes relatives à la vie du réseau des Conservatoires d'espaces naturels

- Assurer la connexion entre les missions et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels.
- Déployer les missions en fonction et en cohérence des attentes du réseau.
- Collecter les expériences du réseau en lien avec les missions.
- Entretien des échanges avec le réseau.
- Participer aux événements du réseau : conférences techniques, congrès et séminaire annuel...
- Contribuer à l'animation de projet pour l'amélioration de l'organisation de la FCEN et du réseau.

Veille

Enfin, une veille pour entretenir et développer ses connaissances en lien avec la mission est attendue.

COMPÉTENCES REQUISES

Formation/expérience

- Formation Bac +5 en écologie, environnement ou aménagement du territoire.
- Expérience professionnelle de 1 à 3 ans souhaitée (débutant possible selon profil). Une expérience dans la gestion d'espèces exotiques envahissantes serait un plus.

Savoir-faire

- Bonnes connaissances des enjeux de conservation de la biodiversité, et en particulier des espèces exotiques envahissantes et de leur gestion.
- Connaissances générales sur les milieux aquatiques, rivulaires et humides.
- Connaissance des acteurs et capacité à travailler en réseau.
- Qualités rédactionnelles et de synthèse.
- Capacité à prendre la parole en public.
- Capacité à organiser et animer des réunions et événements.
- Maîtrise des outils de bureautique (pack office).
- Connaissance de l'outil SIG serait un plus.

Savoir-être

- Autonomie, organisation, rigueur et adaptabilité.
- Aptitudes au travail en partenariat.
- Qualités relationnelles, d'écoute.

CONDITIONS

- Prise de fonction : début janvier 2024
- Contrat : CDI (39h hebdomadaires, avec RTT)
- Classement/Rémunération : Groupe G de la convention collective ECLAT (base minimum de 375 points, soit 2 580 € brut mensuel).
- Localisation : Vourles (69, au sud-ouest de Lyon - bureau dans les locaux du CEN Rhône-Alpes), avec possibilité de télétravail partiel selon les règles en vigueur.
Déplacements à prévoir sur le territoire Rhône-Saône et au siège de la FCEN à Olivet (45).
- Candidature : CV et lettre de motivation à adresser avec la mention « candidature pôle Rhône » au plus tard le 10 novembre 2023 :
 - Soit par courrier à :
Monsieur le Président
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
199 rue de la Juine, 45160 OLIVET
 - Soit par mail à : recrutement@reseau-cen.org
- Entretien : date prévisionnelle le 16 novembre 2023 à Vourles.